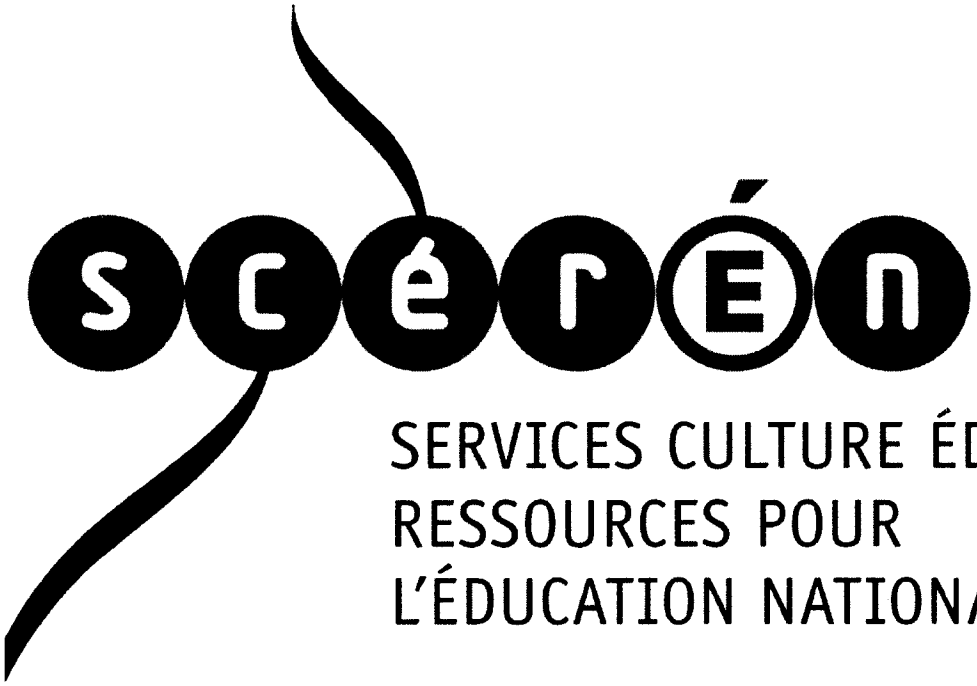
Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charpentier, veuillez visiter :
bpcharpentier.fr/annales-sujets-et-corriges



Ce document a été numérisé par le CRDP de Rennes

pour la

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

CRDP de l'académie de Rennes

CORRIGÉ

Secourisme :

1-1 Protéger Examiner Alerter Secourir	/ 0.5 / 0.5 / 0.5 / 0.5 / 2
1-2 1 – Protéger – 2 – Examiner – 3 – Secourir – 4 - Alerter -	/ 0.25 / 0,25 / 0,25 / 0,25 / 1
1-3 Le 15, le 18 ou le 112	/ 0,5
1-4 se présenter indiquer : le lieu exact de l'accident les circonstances de l'accident le nombre de victimes l'état de la victime les gestes effectués	 / 0.5 / 0.5 / 0.5 / 0.5 / 2
1-5 Couvrir Surveiller Réconforter et faire parler la victime	/ 0.5 / 0.5 / 0.5 / 1.5

CRDP de l'académie de Reims

	Session	Facultatif : code		
	2009			
Examen et spécialité				
Brevet Professionnel Menuisier / Brevet Professionnel Charpentier				
Intitulé de l'épreuve				
UF2 Hygiène, prévention, secourisme				
Type	Facultatif : date et heure	Durée	Coefficient	N° de page / total
CORRIGÉ		**1H00**		**1/3**

Biologie :

2-1	
- 1 le pavillon	/ 0.25
- 2 le conduit auditif	/ 0.25
- 3 le tympan	/ 0.25
- 5 la chaine des osselets	/ 0.25
- 4 la trompe d'eustache	/ 0.25
- 6 la fenêtre ovale	/ 0.25
- 7 le vestibule	/ 0.25
- 8 la cochlée (ou limaçon)	/ 0.25
- 9 le nerf auditif	/ 0.25
- 10 l'oreille externe	/ 0.25
- 11 l'oreille moyenne	/ 0.25
- 12 l'oreille interne	/ 0.25
	/ 3
2-2 L'oreille externe capte les sons	/ 0.5
L'oreille moyenne transmet les vibrations	/ 0.5
L'oreille interne transforme les vibrations en influx nerveux	/ 0.5
	/ 1.5
2-3 Surdité de transmission	/ 0.5
Surdité de perception	/ 0.5
	/ 1
2-4 80dB(A)	/ 0.5
	/ 0.5

CRDP de l'académie de Rennes

Prévention :

3-1 1 encoffrement de la machine	
2 Isolation acoustique des murs	/ 0.5
3 Equipement de protection individuelle	/ 0.5
4 Isolement de l'opérateur	/ 0.5
5 Ecran	/ 0.5
6 Modification de la machine	/ 0.5
	/ 0.5
	/ 3
3.2 -	
3-2-1 le document unique	/ 0,5
3-2-2 l'inspecteur du travail	/ 0.25
3-2-3 une amende	/ 0.25
	/1
3-3 1 Visite médicale d'embauche	/ 0,5
Visite périodique	/ 0,5
Visite médicale de reprise	/ 0,5
Visite liée aux risques spécifiques	
	/ 1,5
3-3 2 S'assurer de l'aptitude du salarié au poste de travail	/ 0,5
3.3.3 Analyser des postes de travail en vue de proposer des améliorations	/ 0,5
Informer les salariés sur les risques professionnels	/ 0,5
Proposer des formations	
Donner son avis lors des réunions CHSCT	
	/ 1

CRDP de l'académie de Rennes

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.